



**Procès-verbal de la 22e assemblée générale annuelle et extraordinaire des membres  
le samedi 12 mai 2018 à 10 h 30  
au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3**

**ADMINISTRATEURS PRÉSENTS :** Nicole Beaudoin Nicole Laveau  
Jean Dorion Jules Gilbert  
Daniel Thouin Mathieu Dupuis  
Frédéric Grotino

**ADMINISTRATEURS ABSENTS :** Julie Biron Léo Marcotte  
Yves Michaud

**CONSEILLERS SPÉCIAUX ABSENTS :** Fernand Daoust Diane Labrèche  
Yves Michaud

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président de l'assemblée, Daniel Thouin, constate le quorum et déclare l'assemblée générale annuelle dûment convoquée et ouverte à 10 h 32.

**2. PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE**

Daniel Thouin et Nicole Laveau, président et secrétaire de l'organisme, agissent à ce titre pour l'assemblée.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidence et secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 6 mai 2017
5. Rapport de la présidence
6. Présentation et adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017
7. Nomination du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018
8. Modifications aux objets des Lettres patentes
9. Modifications au Règlement
10. Élection des administrateurs
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

#### **RÉSOLUTION 2018-05-12-AGA-01**

Sur proposition de Jean Bouchard, dûment appuyée par Régine Fortin, **IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour, en modifiant l'ordre numérique, soit le point no 6 devient au point no 4 avec un décalage numérique pour les points suivants.

#### **4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Daniel Thouin présente Roland Naccache de la firme ROLAND NACCACHE ET ASSOCIÉS qui a agi à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2017.

Roland Naccache fait un tour d'horizon de son rapport d'auditeur. Par la suite, il y a eu une série de questions de la part des membres, dont les principales sont :

- Notre ratio salaires/revenus se compare-t-il aux autres OBNL? Réponse de l'auditeur : Oui.
- Quel est le rendement du portefeuille MÉDAC? 17.9 % selon Normand Caron.
- Les notes complémentaires sont importantes à lire.
- Les notes complémentaires numéro 10 et 11 sur les risques demandent-elles un suivi spécial? Roland Naccache répond qu'il se devait de les noter au rapport.
- Nos différentes sources de contribution financière sont questionnées.
- Est-ce que la valeur du « portefeuille d'actions » augmente? Oui.

Daniel Thouin remercie Roland Naccache pour l'efficacité dans la production des états financiers 2017.

## **5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 6 MAI 2017**

Daniel Thouin résume les principaux points du procès-verbal. La mise à jour suivra avec le rapport du président.

### **RÉSOLUTION 2018-05-12-AGA-02**

Sur proposition de Jean Dorion, dûment appuyée par Régine Fortin, **IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal du 6 mai 2017.

## **6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Voici un résumé des activités tenues par le MÉDAC en 2017, sous le thème de la continuité et de l'engagement.

Une présentation sous format *PowerPoint* a été distribuée aux membres et est projetée en appui à la présentation du président

### **Conseil d'administration (CA)**

Le conseil s'est réuni à 7 reprises plus une journée de réflexion stratégique. Quatre administrateurs ont démissionné ainsi qu'un conseiller spécial, remplacés par deux nouveaux administrateurs et deux conseillers spéciaux.

Six comités de travail ont tenu des réunions sur les sujets suivants :

- Réorganisation du travail interne,
- relance pour une demande d'organismes de bienfaisance,
- Code d'éthique des administrateurs et employés,
- Modification et modernisation du règlement interne,
- Recrutement pour la recherche d'administrateurs et de conseillers spéciaux
- Les propositions aux assemblées annuelles des compagnies (AAA).
- Nous avons eu aussi deux comités consultatifs avec des partenaires externes.

### **Réalisations de l'année**

- Dépôt d'un mémoire sur la modification de la Loi sur la distribution des produits financiers (PL 141).
- Adoption d'un code d'éthique.
- Appel de soumission et le choix d'un nouveau vérificateur.

### **Fréquentation du site web en 2017**

- 25 articles ont été visités plus de 300 fois.

- Les cinq plus fréquentés ont été :
  - Le réveil des actionnaires pour Bombardier et les banques;
  - La fin des commissions de suivi des fonds communs;
  - Le stratège de KPMG dans les paradis fiscaux;
  - Le règlement Manuvie;
  - Vaincre les paradis fiscaux.

### **Programmes de formation**

- Le Passeport MÉDAC a été présenté à 54 participants pour 84 heures.
- Le programme Sécur-Aînés avec la collaboration de Éducaloi et de partenaires financiers a été présenté à 26 reprises, pour 52 heures avec 973 participants. Ces programmes sont en continuité avec le travail des deux dernières années.

### **Nouvelle source de financement**

- Les statuts de l'organisme ont été modifiés pour faire refléter ses activités actuelles et pour être en mesure de faire une demande de reconnaissance « d'organisme de bienfaisance »

### **Revenus**

- Depuis 1996, l'organisme a reçu 2 993 538 \$ de différentes sources qui se répartissent comme suit :
  - 40 % des membres
  - 60 % des bailleurs de fonds.

### **Nouveaux types de partenariats**

- Nous sommes l'un des dix organismes accrédités en Amérique du Nord à titre de membre de soutien du réseau PRI. Nous sommes associés avec Éducaloi pour la formation du programme Sécur-Aînés.

### ***Membership***

- 696 membres en règle au 31 décembre 2017.
- Il y aura prochainement, un article dans la revue Protégez-vous sur le MÉDAC.
- De nouvelles responsabilités ont été confiées à Willie Gagnon et un contrat de travail professionnel a été établi avec lui.
- Daniel Thouin termine en soulignant les contributions de plusieurs bénévoles, de pigistes, et des personnes offrant des services à temps partiel.

Par la suite, Willie Gagnon enchaîne pour souligner l'importance de la présence du MÉDAC aux assemblées annuelles d'actionnaires. Il souligne le changement d'approche depuis la présidence de Daniel Thouin, ce qui permet d'avoir un levier de négociation, un

rapport de force et d'avoir des discussions régulièrement avec des hauts responsables des compagnies.

Il peut arriver que le MÉDAC accepte de pas tenir un vote sur l'une de ses propositions d'actionnaire mais elle est tout de même inscrite dans le rapport annuel. Par exemple, pour l'année 2017, toutes les banques ont reçu les mêmes propositions relativement à l'aspect environnemental, aux pratiques de ventes et à la divulgation des ratios. Le MÉDAC fait un travail de fond, moins médiatique, plus difficile.

Les conditions de succès sont : y a-t-il un risque pour la réputation de l'organisme quant au soutien qu'il a de grandes institutions qui votent aux AAA?

Daniel Thouin suggère de diffuser les « bons coups » obtenus à force de pressions sur les sociétés ouvertes, de mettre l'organisme en valeur.

## **7. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018**

### **RÉSOLUTION 2018-05-12-AGA-03**

Sur proposition de M. Daniel Deschênes dûment appuyé par Sylvie Brown, **IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** de retenir les services de Roland Naccache et Associés pour le mandat d'audit des états financiers de l'exercice 2018.

## **8. MODIFICATION AUX OBJETS DES LETTRES PATENTES**

Daniel Thouin explique les raisons de cette mise à jour qui amène le CA à faire cette recommandation aux membres afin de refléter réellement ce que le MÉDAC fait depuis déjà plusieurs années ainsi que de prévoir la distribution des biens en cas de dissolution.

Une copie de ces modifications est remise à chaque membre présent.

### **RÉSOLUTION 2018-05-12-AGA-04**

Sur proposition de M. Mathieu Dupuis dûment appuyé par Jean Dorion, **IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'accepter les modifications aux lettres patentes.

## **9. MODIFICATION AU RÈGLEMENT INTERNE**

Tous les membres présents ont reçu une copie du règlement avec les modifications proposées par le CA. Thouin présente les points qui sont amendés.

### **RÉSOLUTION 2018-05-12-AGA-05**

Sur proposition de M. Donald Robichaud dûment appuyé par Osman C. Sarmiento, **IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** d'accepter les modifications proposées au Règlement interne.

## **10. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS**

Par résolution unanime en date du 2 mai 2018, le conseil d'administration a approuvé les bulletins de mises en candidatures déposés, conformément à l'article 67 du règlement interne du MÉDAC, et il recommande à l'assemblée annuelle des membres du MÉDAC l'élection des candidats proposés au poste d'administrateur.

### **RÉSOLUTION 2018-05-12-AGA-06**

Sur proposition de M. Jacques Bouchard dûment appuyé par Michel Beaulé, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'élire les personnes suivantes à titre d'administrateur pour une durée d'une année, le tout conformément à l'article 22 du règlement interne du MÉDAC :

- Nicole Beaudoin
- Julie Biron
- Jean Dorion
- Mathieu Dupuis
- Jules Gilbert
- Frédéric Grotino
- Nicole Laveau
- Léo Marcotte.

Le président, Daniel Thouin, explique à l'assistance l'absence de son nom sur cette liste : il se retire du Conseil d'administration du MÉDAC, après plus de cinq années à la présidence. Il explique que cette période a été une expérience enrichissante et il est fier d'avoir mis en place une permanence professionnelle pour l'organisation et d'avoir fait de la place à la relève.

S'ensuit une série de témoignages et de remerciements adressés à Daniel Thouin de la part de Normand Caron, Willie Gagnon, de Jean Dorion.

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs membres présents ont posé des questions ou des commentaires dont voici un bref résumé :

- Le MÉDAC a-t-il besoin d'un statut de *lobbyiste*? Au Québec? Non. Au fédéral? Ça n'est pas nécessaire quand le *lobby* représente en deçà d'un certain pourcentage de l'ensemble des activités de l'organisme.
- Qu'arrive-t-il des dividendes reçus du portefeuille? Ils sont comptabilisés dans les revenus aux états financiers.
- La participation de membres MÉDAC aux assemblées annuelles d'actionnaires est très intimidante. Il vaudra mieux outiller les représentants du MÉDAC, dont la connaissance du Code Morin.
- Trouver des moyens pour diffuser les « bons coups » du MÉDAC à la suite de ses revendications aux sociétés ouvertes.
- Félicitations adressées à Willie Gagnon pour sa prestation à l'assemblée annuelle des actionnaires chez Quebecor.

## 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **RÉSOLUTION 2018-05-12-AGA-07**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Régine Fortin dûment appuyée par Sylvie Brown, **IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance à **12 h 26** et de mettre ainsi fin à l'assemblée.

---

**Daniel Thouin**, président

---

**Nicole Laveau**, secrétaire